

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat Régional CENTRE-EST
snpespjjcentreest@mailo.com



Lyon, le 08 décembre 2025

Objet : Non à la fermeture de l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié de Corenc (38)

Mesdames et Messieurs les Député.e.s de la ville de Grenoble,
Mesdames et Messieurs les Sénateur.trice.s de la ville de Grenoble,

Notre organisation syndicale des professionnel.le.s de la protection judiciaire de la jeunesse, rédactrice de cette lettre, a pour objectif de **vous alerter sur le projet de notre administration de fermer l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié (UEHD) de Corenc**, malgré un projet particulièrement adapté aux besoins des enfants que nous accompagnons, notamment celles.eux parmi les plus fragiles, sortant.e.s d'incarcération ou de Centre Educatif Fermé (CEF).

Tandis que ces dernières années, la politique en matière de prise en charge de l'enfance en difficulté ne fait que de renforcer une vision répressive de la justice des mineurs, prenant largement le dessus sur la primauté de l'éducatif, nous avons vu ces dernières années à quel point la priorité a été de développer les structures de type CEF, dont leur inefficacité a aujourd'hui été mise sur le devant de la scène (rapport de la cour des comptes d'octobre 2023, rapport de juin 2025 de l'assemblée nationale relatif à l'évaluation des résultats des CEF et discours du garde des sceaux à l'ouverture des rencontres de la justice des mineurs du 26 novembre 2025).

Alors que l'activité des deux Unité Educative de Milieu Ouvert (UEMO) de Grenoble ne cesse de grandir au fil des mois, l'administration s'est mise en tête de répondre à cette inflation par la création d'une nouvelle unité de milieu ouvert à moyens constants. Leur idée est simple : **prendre les moyens humains et matériels là où ils existent, soit au sein de l'UEHD de Corenc**. Si nous ne remettons pas en cause la nécessité d'ouvrir une troisième unité de milieu ouvert dans le Sud Isère, elle ne peut se faire au détriment d'une structure telle que l'UEHD qui peut actuellement accueillir jusqu'à 24 jeunes, en répondant au plus près à leurs besoins grâce à des solutions de placement diverses (appartements de semi-autonomie, familles d'accueils, chambres en FJT, placements à domicile, etc). Cette structure rayonne sur toute l'interrégion,

voire au-delà. Y renoncer impacterait le travail de tou.te.s les professionnel.le.s et de toute la chaîne pénale (lieux d'hébergements, milieux ouverts, unités d'insertion, magistrat.e.s, services de la protection de l'enfance, de santé, etc). Par ailleurs, la création d'une troisième UEMO à Grenoble augmenterait mécaniquement les besoins, et donc par ricochet les besoins de solutions d'hébergement diversifié.

Tandis que la question de l'hébergement est un sujet générant une très forte inquiétude au regard des dernières annonces du garde des sceaux et tant la tension est forte quant aux places disponibles, quel message envoie notre administration en fermant une structure qui offre pourtant un accompagnement répondant au besoin impérieux de protection des adolescent.e.s que nous accompagnons ?

Afin de lutter contre ce projet incohérent et inacceptable, nous avons lancé une pétition, disponible via le lien : <https://c.org/XLtZY4NrJd>

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Pour le secrétariat régional,

Loris FONTANA (06.82.15.67.95)
Frédéric LAUROZ (06.78.00.61.32)
Carlos LOPEZ (06.15.74.29.37)

